



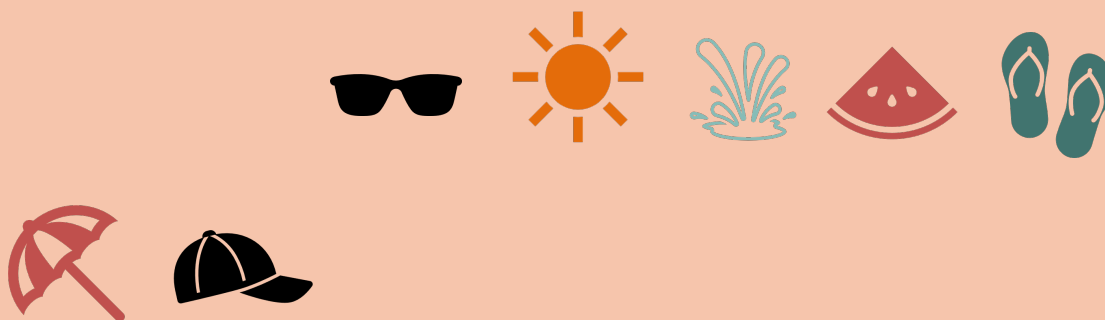
LES BRÈVES DE L'ÉTÉ – version



courriel

.....

.....



Le 26 juin 2025

Contenu de ces Brèves :

Bon été ! - Nouveau CA de la TROC - **Retour sur l'AGA** - * Rappel *
Pique-nique communautaire de la rentrée - **Appel de projets des**
Alliances - Répertoire des ressources CISSS-Santé Québec - **Retour**
Comité permanent de liaison - Rappel reddition de comptes au PSOC
- Fermeture du bureau.



.....

.....

Nous vous souhaitons un été ressourçant et chaleureux ! Profitez bien de l'énergie du soleil, du rire des enfants, des douceurs glacées ou moins glacées, des rencontres prévues ou

impromptues ! Que le chant des oiseaux ou le bruit des vagues; que l'odeur de la forêt ou celle des BBQ; que la sensation du sable sous vos pieds ou celle du roc sous vos souliers : agrémentent votre été ! Nous vous souhaitons que votre été goûte bon, qu'il remplisse agréablement votre cœur et tous vos sens, peu importe où que vous soyez !

Profitez-en !



Le nouveau CA de la TROC 25-26

Lors de l'AGA de la TROC, les membres ont élu un nouveau conseil d'administration (CA).
Le CA 2025-2026 de la TROC est complet !

Voici les membres qui composent le CA pour la prochaine année :

- Josée Campeau – Trajectoires Hommes du KRTB
- Caroline Cimon Dick – PLAIDD-BF
- Candy Desrosiers – Aux Trois Mâts
- Karina Fleury – Tandem Jeunesse
- Manon Lacroix -Les Amirams de la Vallée
- Sara Levesque – Les Grands Amis de Matane
- Karine Ouellet – La Maison de l'Espoir de Mont-Joli
- Vicky Truchon -Le Marigot de Matane
- Pierre-Luc Turcotte – Association Entre-Amis du Témiscouata

Merci à tous.les les administrateur.trice.s qui mettent de leur cœur, de leur énergie et de leur conviction au CA de la TROC et ce, au bénéfice de l'ensemble des organismes communautaires autonomes du Bas-Saint-Laurent !

- La prochaine rencontre du CA de la TROC aura lieu le 23 septembre et un CA lac-à-l'épaule aura lieu les 7 et 8 octobre prochains. N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions, des idées ou des enjeux à nous soumettre !



Retour sur l'AGA



–

Le 22 mai dernier avait lieu l'AGA 2025 de la TROC du Bas-Saint-Laurent au parc du Mont-Saint-Mathieu. Ce fut une belle occasion de se rencontrer entre organismes et de présenter le bilan de la dernière année ainsi que les dossiers à surveiller pour la prochaine année. Voici quelques faits saillants de l'AGA 2025 !

- **Deux modifications ont été adoptées à nos règlements généraux concernant les mandats au CA de la TROC :**

1-Prolongation possible de mandats consécutifs au CA de la TROC, passant de 2 mandats à 3 mandats consécutifs possibles. 2-Réduction de la pause obligatoire (pour les administrateur.trice.s ayant atteint leur maximum de mandats consécutifs) d'un an à 4 mois lorsqu'il y a vacances au CA et après avoir tenté de combler les postes.

- Fidèles à notre tradition, **le rapport d'activités a été présenté sous forme de sketches, mais nous l'avons agrémenté d'un « jeu » d'enquête !** Pas si facile de trouver le coupable de la disparition de notre dinde à bigoudis... Heureusement, certain.e.s ont démystifié le tout, nous permettant de retrouver notre dinde à bigoudis adorée ! 🐔

- **Nous avons eu un superbe échange, très enrichissant, sur la mobilisation.** Nous avons échangé sur ce que les membres souhaitent en termes de mobilisation, dans quels objectifs, sous quelles formes, quels moyens, etc. Nous avons compris que vous n'êtes pas fatigué.e.s de vous mobiliser, mais vous êtes fatigué.e.s des moyens traditionnels de le faire. Nous allons donc nous nourrir de ces échanges pour voir quelle suite donner à la mobilisation dans notre région considérant la fin de la campagne Engagez-vous pour le communautaire. À suivre...

- Nous avons aussi échangé sur **les critères de l'ACA qui seront appliqués au PSOC d'ici 2029.** Nous avons échangé avec les membres quant à leurs attentes envers la TROC en termes d'accompagnement et d'analyse des organismes en lien avec les 8 critères. Il en ressort que l'accompagnement prévu par la TROC convient aux organismes (grille auto-évaluation ACA sur le site Web ; formation reddition de comptes pour mettre en valeur l'ACA (à venir à l'hiver 2026); trousse et formation ACA de la TROC (à venir en 26-27) ; accompagnement post-analyse si l'organisme a besoin de faire des ajustements, etc.) Il s'avère aussi important que la TROC participe à l'analyse des organismes sous l'angle des 8 critères en collaboration avec le CISSS. Il est souhaité par les membres que la TROC fasse partie du processus de A à Z tout en considérant ses capacités en termes de ressources humaines pour le faire.

- Nous avons **lancé notre super outil d'auto-évaluation de l'ACA**. Cet outil pratique cherche à pour vous permettre de faire le bilan, dans une perspective d'ACA, des pratiques au sein de votre organisme. Vous n'avez qu'à vous connecter à votre zone membre pour y avoir accès. De cette manière, votre bilan peut être archivé sur le long terme. Se rendre au www.trocbsl.org



Rappel Pique-nique communautaire de la

rentrée



.....

RAPPEL*RAPPEL*** : La TROC organise un pique-nique communautaire de la rentrée** pour échanger de manière informelle et ludique entre organismes ! Ce sera le 11 septembre de 11h à 14h au Barachois de Matane.

Voir courriel de la TROC envoyé le jeudi 19 juin dernier pour plus d'information.

- On espère vous y voir ! On vous prépare des jeux, de l'animation, un prix de présence et on vous offre une surprise glacée !
- Inscrivez-vous ici (inscription obligatoire pour nous aider dans la logistique) : [formulaire d'inscription](#)



Appel de projets des Alliances

.....

**** Pour votre information ****

Dans le cadre de l'Alliance pour la solidarité au Bas-Saint-Laurent, prendre note qu'une période de dépôt d'initiative régionale s'ouvrira le 15 septembre prochain, et ce, jusqu'au 31 octobre. Un montant de 190 000\$ sera disponible pour des initiatives régionales qui répondent à différents critères. Voici les principaux :

- L'initiative s'inscrit dans une perspective de lutte à la pauvreté et à l'exclusion

sociale.

- L'initiative est le fruit de la réflexion collective et de l'engagement des personnes concernées par la problématique.
- L'initiative doit avoir un impact dans au moins trois territoires de MRC du Bas-Saint-Laurent.

Davantage de détails seront diffusés avec l'ouverture de la période de dépôt d'initiatives le 15 septembre prochain. Soyez aux aguets.

À noter qu'une autre période de dépôt d'initiative régionale s'ouvrira à l'hiver 2026.



Répertoire des ressources CISSS-Santé Québec

Vous avez reçu un courriel du CISSS du Bas-Saint-Laurent le 7 avril dernier vous invitant à créer un compte pour gérer la mise à jour des informations de votre organisme auprès du CISSS.

- **À quoi sert le répertoire des ressources ?** : Il est utilisé par les intervenant.e.s du CISSS, par Info-Social, l'AAOR etc. pour connaître la mission des différentes ressources au Bas-Saint-Laurent, dont les organismes communautaires, lors de référencement possibles. Par le passé, ce répertoire était mis à jour annuellement par l'entremise de Nathalie Bélanger qui vous envoyait un courriel vous invitant à valider les informations de votre organisme. Avec la mise en place de Santé Québec, un processus d'uniformisation et d'automatisation a été instauré, vous invitant à créer un compte pour faire cette mise à jour de manière autonome.
- **Pourquoi me créer un compte ?** : Ce compte est nécessaire pour mettre à jour, par vous-même, les informations de votre organisme. Pour ce faire, vous devez configurer votre compte personnel et l'associer à votre organisme.
- **Suis-je obligé.e de me créer un compte et de mettre à jour les données de mon organisme ?** : Vous n'êtes pas obligé.e.s de le faire. C'est une décision qui vous appartient entièrement. Si vous ne souhaitez pas le faire, sachez que vos

informations d'organisme seront soit inexistantes ou ne seront pas à jour au sein du répertoire des ressources du CISSS.

- **Que faire si j'ai de la difficulté à me créer un compte ?** : Plusieurs organismes ont expérimenté des difficultés avec la création de leur compte, et ce malgré les différents courriels automatisés de support qui leurs étaient proposés. Si tel est votre cas, veuillez contacter Nathalie Bélanger par courriel à l'adresse nathalie.belanger2@sante.quebec pour l'informer des difficultés rencontrées et lui transférer le message d'erreur ou le courriel reçu expliquant le problème rencontré. Nathalie Bélanger est au courant qu'il y a des problèmes liés à la création des comptes et elle transmettra votre courriel détaillant vos difficultés aux personnes responsables de ce dossier à Santé Québec.
- **Une fois mon compte créé, à quoi dois-je faire attention ?** : Lors de la mise à jour des informations de votre organisme, vous serez invité.e.s à cocher des mots-clés en lien avec votre mission. Nous vous invitons à cocher les mots-clés qui sont uniquement liés à votre mission principale. Si vous cochez plusieurs mots-clés, vous pourriez recevoir des références qui ne sont pas en lien avec votre mission. Il faut savoir que les intervenant.e.s qui utilisent ce répertoire ne sont pas toutes et tous au fait de vos missions d'organismes. En dehors des heures normales de semaines, certain.e.s intervenant.e.s peuvent même prendre des appels pour le CISSS du Bas-Saint-Laurent et être situé.e.s en dehors de la région, donc ne pas connaître les organismes de la région. Afin d'éviter des mauvais référencement, veuillez cocher les mots-clés qui sont liés uniquement à votre mission principale.



Retour du comité permanent de liaison

La dernière rencontre du comité permanent de liaison avec le CISSS a eu lieu le 2 juin dernier. Voici les faits saillants de cette rencontre :

- **État des lieux de la concertation entre les organismes et le CISSS** : Pour donner suite à une intervention de la TROC questionnant la quantité et l'efficacité de certaines tables de concertation, le CISSS a entrepris de répertorier les différentes concertations où ils sont impliqués en collaboration avec les organismes communautaires. Le temps étant précieux pour tout le monde, nous souhaitons que les concertations aient un objectif clair et des bénéfices évidents. Dans le courant de l'automne, vous serez invité.e.s à répondre à un formulaire de la TROC pour faire un

état de situation du côté du communautaire. Soyez à l'affut !

- **Conseil d'administration d'établissement (CAE) du CISSS du BSL :** Le CISSS a l'obligation d'avoir un CAE prêt à entrer en fonction dès le 1^{er} décembre 2025, soit 1 an après l'entrée en vigueur de Santé Québec. Le CISSS du BSL a toutefois l'intention de tenir un premier CAE avant cette date limite, soit dans le courant de l'automne. Pour les nominations, dont le siège communautaire, celles-ci devraient avoir lieu dans le courant de l'été. Ces nominations devront être entérinées par Santé Québec national.
- **Respect du rôle et des spécificités des organismes communautaires autonomes :** La reprise des travaux avec l'AAOR devrait avoir lieu cet automne. Il est prévu que nous puissions rencontrer la nouvelle personne responsable de l'AAOR. Notre objectif est toujours de s'assurer que les référencements, s'il y a lieu, se fassent en respect du rôle, de la mission et des spécificités des organismes communautaires. En raison des différents changements de direction au CISSS et dans le contexte de la mise en place de Santé Québec, la TROC a aussi cru bon d'échanger sur le même sujet avec la haute direction et les directions cliniques du CISSS. Un tel échange est prévu lors de notre prochaine rencontre, soit le 28 octobre prochain.



Rappel pour la reddition de comptes au PSOC

.....

.....

Ayant, pour la plupart d'entre vous, terminé l'année financière 2024-2025, le CISSS du Bas-Saint-Laurent vous rappelle qu'au cours du mois de juillet ou dans les quatre mois suivant la fin de l'année financière et après approbation par l'assemblée générale de votre organisme, les rapports suivants doivent être transmis au Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) du Bas-Saint-Laurent :

- Avis de convocation à la dernière assemblée générale annuelle qui a été transmis aux membres;
- Ordre du jour de la rencontre annuelle (AGA);
- Procès-verbal ou extrait du procès-verbal démontrant que les états financiers et le rapport d'activités ont été présentés aux membres lors de l'assemblée (celui de la

dernière AGA);

- Rapport d'activités;
- Règlements généraux en vigueur, s'ils ont été modifiés au cours de l'année;
- États financiers **signés obligatoirement par deux administrateur.trice.s.**

Toutefois, si un organisme n'est pas en mesure de fournir le rapport de ces états financiers, le CISSS acceptera et ce, de façon provisoire, le rapport de l'état des résultats et le bilan de l'organisme au 31 mars adoptés par le conseil d'administration et signés deux administrateur.trice.s.

Vous devrez communiquer avec Mme Nathalie Bélanger, par courriel, à l'adresse suivante : nathalie.belanger2@sante.quebec pour l'informer de votre situation et convenir d'une date pour la conformité de la reddition de comptes.

Rappel sur le rapport d'activités

Les éléments du rapport d'activités, mentionnés en page 16 du cadre normatif, devraient être inclus dans votre rapport annuel d'activités. Le CISSS devrait pouvoir constater la présence des **5 éléments**. De plus, ils porteront une attention particulière aux démonstrations faites dans le rapport pour les **8 critères de l'ACA** ainsi que la conformité de ce rapport.

Rappel sur le rapport financier

Voici un rappel des balises pour les états financiers :

- Mission d'audit pour un cumul de 500 000 \$ et plus ;
- Mission d'examen pour un cumul de 50 000 \$ à 499 999 \$;
- Mission de compilation pour un cumul de 49 999 \$ et moins.

On doit considérer les aides financières gouvernementales (ministères et organismes publics et parapublics) et municipales incluant les MRC.

Surplus non affectés

Pour l'année financière 2024-2025, les surplus non affectés seront à nouveau analysés dans vos états financiers. De ce fait, nous tenons à sensibiliser les organismes concernés par la situation sur l'importance de se conformer en utilisant ces surplus pour des dépenses admissibles balisées par le programme (voir le cadre normatif p.13).

Le document joint amène des précisions et des exemples afin de répondre à la majorité des questions reçues. N'hésitez pas à communiquer avec Mme Nathalie Bélanger si des interrogations restent sans réponse.

Nous vous rappelons que vous devrez transmettre tous les documents en format papier, par courrier postal, au plus tard le 31 juillet 2025, à l'adresse suivante :

Nathalie Bélanger
Responsable du Programme de soutien aux organismes communautaires
CISSS du Bas-Saint-Laurent
800, avenue Sanatorium



Fermeture du bureau

Pendant l'été, les bureaux de la TROC seront fermés du 7 juillet au 1^{er} août et du 11 au 15 août. Les différents membres de l'équipe pourraient être en vacances à des périodes variables. L'équipe complète sera de retour au poste dès le 2 septembre !

Au plaisir de vous retrouver en septembre !

Émilie, Maxime et Mireille | L'équipe de la TROC

Table régionale des organismes communautaires (TROC) du Bas-Saint-Laurent

170 Saint-Germain Ouest, suite 4, C.P. 1537

Rimouski (Québec) G5L 8M4

Tél. : 418 722-0621

Fax. : 418 722-0632

www.trocbsl.org

